Un don
d'espoir
pour la vie

Revue annuelle

2013-2014

TERRITOIRE DU
CANADA et des BERMUDES

L'an dernier, plus de 1,8 million de personnes ont reçu de l'aide du territoire du Canada et des Bermudes de l'Armée du Salut.

Dépendances, réadaptation et refuges

5 724 lits dans des refuges, des programmes de réadaptation, de traitement de la toxicomanie et de santé mentale ont été fournis, chaque nuit, à des hommes, à des femmes et à des familles vulnérables.
591 personnes ont terminé avec succès un programme de réadaptation ou de traitement de la toxicomanie.
2,8 millions de repas ont été servis gratuitement.

Églises communautaires

313 églises communautaires.

Services communautaires et d'aide à la famille

1 375 000 personnes ont reçu de la nourriture, des vêtements ou de l'aide concrète.
4 380 enfants ont séjourné dans des camps d'été de l'Armée du Salut.
816 places offertes dans **16** garderies.
104 000 repas ont été servis dans le cadre de programmes de petits déjeuners.
3 847 personnes aux prises avec des déficiences développementales ont reçu de l'aide.
11 256 personnes ont été dirigées vers un emploi.
145 200 personnes ont reçu de l'assistance juridique (p.ex., un programme d'avocats bénévoles).
188 800 personnes ont obtenu de l'aide dans le cadre de patrouilles de nuit, de sauvetages et de programmes de prévention du suicide.
188 600 jeunes vulnérables ont reçu de l'aide par le truchement de **45** programmes communautaires pour jeunes.
126 centres d'alimentation ont offert **2,8 millions** de repas gratuits et **522 000** repas subventionnés.
154 133 personnes ont reçu des visites dans des hôpitaux, des foyers de soins de longue durée, des prisons, des centres de jour et d'autres établissements.

Services d'urgence et d'aide aux sinistrés

14 168 victimes de catastrophes ont reçu de l'aide.

Soins palliatifs, de santé et de longue durée

119 lits d'hôpitaux ont été offerts.
1 002 lits de soins de longue durée et de soutien ont été offerts.
40 lits de soins palliatifs ont été offerts.

Projets dans les pays en développement

172 projets en cours dans **38** pays.
27 officiers de l'Armée du Salut et laïques œuvrent à l'étranger.

Personnel

766 officiers d'active de l'Armée du Salut.
912 officiers retraités de l'Armée du Salut.
8 315 employés.
1,4 million d'heures fournies par **165 680** bénévoles.

Avant-propos	i
Mot du chef de territoire	ii
Mot du président du conseil consultatif national	iii
Au sujet de l'Armée du Salut	iv
Faits saillants	1
Des chiffres	2
Remarques de la direction	3
Placements	9
Direction	10
L'Armée du Salut au Canada et aux Bermudes	11

L'espoir se manifeste chaque jour à l'Armée du Salut. Un lit bien chaud pour quelqu'un qui vit dans la rue. Un sac d'aliments nutritifs pour une famille qui a faim. Des séances de counseling pour aider une personne à se défaire de ses dépendances.

L'an dernier, l'Armée du Salut au Canada et aux Bermudes a aidé plus de 1,8 million de personnes à rebâtir leur famille et leur vie – ce qui représente une personne toutes les 20 secondes.

À titre de plus important fournisseur de services sociaux de première ligne après le gouvernement, l'Armée du Salut vient en aide à la population par le truchement de plus de 50 programmes et services offerts d'un océan à l'autre.

En parcourant la présente revue annuelle, vous verrez que l'Armée représente un refuge pour les sans-abri, de l'encouragement pour les personnes aux prises avec des troubles mentaux et des déficiences développementales, des conseils rassurants pour les nouveaux parents, du réconfort pour ceux qui ont faim, etc.

Vous trouverez également des faits et des chiffres qui reflètent à quel point les services de l'Armée du Salut sont sollicités, ainsi que nos rapports financiers, qui confirment notre engagement à l'égard de la transparence et de la comptabilité de responsabilisation.

Cette année, les besoins étaient – et sont toujours – nombreux et variés. Grâce à ses programmes et à ses services, l'Armée du Salut répond aux besoins des gens là où ils sont, leur offre de l'aide concrète et pertinente et les habilite à surmonter leurs problèmes.

Le travail essentiel de l'Armée du Salut, qui redonne espoir et dignité à des hommes, à des femmes et à des enfants, ne serait pas possible sans l'aide de nos bénévoles et de nos généreux donateurs. Ensemble, nous pouvons mieux comprendre les besoins et y répondre, et nous assurer ainsi que toutes les personnes vulnérables ont une chance d'améliorer leur vie.

Lorsque vous faites un don à l'Armée du Salut, vous investissez dans la vie des personnes marginalisées et des laissés-pour-compte de votre collectivité.

ARMÉE DU SALUT

Un don d'espoir pour la vie

Mot du chef de territoire

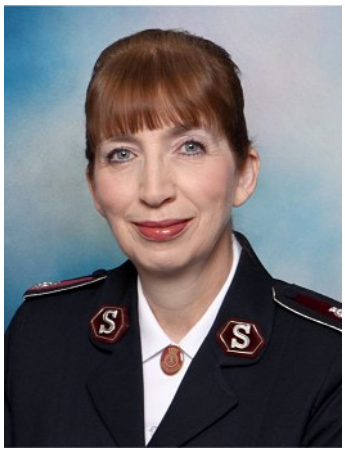

Chers amis,

Personne n'a envie de faire la queue devant une banque alimentaire ou de dormir dans un refuge. Cependant, même dans notre pays riche et développé, un Canadien sur onze a encore de la difficulté à combler ses besoins fondamentaux.

À l'Armée du Salut, nous croyons que les choses ne doivent pas nécessairement être ainsi – il vaut la peine de se battre pour éradiquer la pauvreté.

Depuis plus de 130 ans, l'Armée du Salut offre un soutien aux personnes les plus marginalisées et les plus vulnérables du Canada. L'an dernier, nous sommes venus en aide à plus de 1,8 million de personnes – ce qui représente 5 000 personnes par jour.

À titre de plus important fournisseur de services sociaux de première ligne au pays, l'Armée du Salut offre de l'aide concrète aux enfants et aux familles, des refuges aux sans-abri et des possibilités de réadaptation pour les gens qui ont perdu le contrôle de leur vie en raison d'une dépendance. Quel que soit le défi, nous sommes déterminés à aider les gens à rebâtir leur vie et à découvrir l'espoir et la transformation.

Dans les témoignages qui parsèment le présent rapport, vous ferez la connaissance de personnes qui doutaient de leurs capacités et se sentaient déprimées, sans espoir, seules et oubliées. Aujourd'hui, grâce à l'aide de de l'Armée du Salut, elles ont confiance en elles et sont heureuses et pleines d'espoir.

Nous sommes reconnaissants à nos généreux donateurs, à nos bénévoles enthousiastes et à nos fidèles employées pour leur soutien constant, qui nous permet de favoriser la dignité pour tous les Canadiens.

Que Dieu vous bénisse.

Susan McMillan
Commissaire
Chef de territoire

Chers amis,

Même si notre pays est l'un des plus prospères du monde, beaucoup de Canadiens ont désespérément besoin d'aide.

Depuis plus de 130 ans, l'Armée du Salut répond aux besoins des membres les plus vulnérables de la société. Elle constitue le plus important fournisseur non gouvernemental de services sociaux au pays. Chaque année, l'Armée du Salut au Canada vient en aide à 1,8 million de personnes.

> *L'Armée du Salut est là pour les personnes aux prises avec des problèmes de pauvreté, d'itinérance et de chômage.*
>
> *L'Armée du Salut est là pour accueillir les nouveaux arrivants au Canada.*
>
> *L'Armée du Salut est là pour aider les victimes de catastrophes naturelles et les toxicomanes.*

L'Armée du Salut travaille sans relâche à aider les gens à reprendre la maîtrise de leur vie, quelle que soit leur situation ou leur origine. Ses programmes et ses services sont toujours nécessaires pour assurer la guérison et l'autonomisation des laissés-pour-compte de nos collectivités. Redonner espoir et dignité aux êtres humains les plus vulnérables permet de transformer des vies.

Les membres du Conseil consultatif national de l'Armée du Salut sont un groupe de dirigeants d'entreprise et de philanthropes qui offrent des conseils stratégiques relativement aux opérations et aux services de l'organisation. Je leur suis reconnaissant de leur dévouement.

Je vous prie d'agréer, Chers amis, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Andrew B. Lennox
Président
Conseil consultatif national

À propos de l’Armée du Salut

L’Armée du Salut (« l’Armée ») a pour mission de manifester l’amour de Jésus-Christ, de répondre aux besoins essentiels des gens et d’exercer une influence transformatrice sur les collectivités.

En tant que mouvement international, l’Armée œuvre dans 126 pays. Implantée au Canada depuis 1882, elle est devenue le plus important fournisseur non gouvernemental de services sociaux de première ligne au pays. Elle exerce des activités aux Bermudes depuis 1896.

Jour après jour, l’Armée du Salut offre de l’espoir et du soutien aux personnes les plus vulnérables dans quelque 400 collectivités du Canada et des Bermudes. Les employés et les bénévoles de l’Armée du Salut fournissent une aide concrète à des familles défavorisées et comblent des besoins essentiels, notamment par des services d’hébergement pour les sans-abri et des services de réadaptation à l’intention de ceux qui ont perdu la maîtrise de leur vie en raison d’une dépendance. En faisant un don à l’Armée du Salut, vous investissez dans l’avenir des personnes marginalisées et laissées-pour-compte de votre collectivité.

L’Armée du Salut est également une branche de l’Église chrétienne, et comporte plus de 300 postes ou congrégations au Canada et aux Bermudes. Elle gère consciencieusement les dons qu’elle reçoit pour financer les programmes communautaires et de services sociaux, plutôt que les postes et les ministères de congrégation, à moins d’indications contraires de la part des donateurs.

Structure juridique et organisationnelle

L’Armée du Salut dispose d’un quartier général international situé à Londres, en Angleterre. L’organisation internationale est dirigée par un général, élu par le Haut-Conseil, qui est formé de dirigeants supérieurs salutistes qui proviennent du monde entier.

Le Conseil de direction de l’Armée du Salut au Canada (« Conseil de direction ») a été constitué en personne morale par une loi spéciale adoptée par le Parlement en 1909. À la différence des organismes sans but lucratif ordinaires dont le conseil de direction se compose à la fois d’administrateurs issus de l’extérieur et de membres, le Conseil de direction n’est formé que de membres de l’organisation, désignés par le général. Il s’agit d’officiers consacrés ou d’employés de l’Armée du Salut qui occupent des fonctions de haute direction.

L’Armée du Salut exerce la plupart de ses activités au Canada par le truchement d’entités du Conseil de direction non constituées en personne morale. Le Conseil de direction administre également d’autres entités constituées en personnes morales : The Salvation Army Corporation of Bermuda, le Collège universitaire William-et-Catherine-Booth de l’Armée du Salut, The Salvation Army Golden West Centennial Lodge et The Salvation Army Grace Communities Corporation.

Pour compléter la supervision des opérations des personnes morales administrées par l’Armée du Salut, il existe d’autres conseils et comités, formés d’officiers, d’employés et de bénévoles qui offrent d’autres points de vue. Ces conseils et comités sont établis à l’échelle nationale, régionale et locale dans le territoire du Canada et des Bermudes.

Par exemple, les membres du conseil consultatif national du Canada et ceux du conseil consultatif des Bermudes jouent un rôle clé afin de s’assurer que l’Armée du Salut répond aux besoins de la collectivité et rend des comptes de manière appropriée aux parties intéressées, notamment au grand public qui soutient généreusement son œuvre.

Statut d’organisme de bienfaisance

L’Armée du Salut est un organisme religieux de bienfaisance enregistré auprès de l’Agence du revenu du Canada et reçoit des contributions donnant droit à une déduction fiscale. Le quartier général territorial de l’Armée à Toronto, en Ontario, constitue le principal organisme de bienfaisance, et toutes les autres entités de l’Armée du Salut sont enregistrées en tant qu’organismes de bienfaisance associés au quartier général territorial. Aux Bermudes, l’Armée est également reconnue comme organisme de bienfaisance.

À propos des états financiers

Les présents états financiers indiquent l'actif, le passif, les soldes de fonds, les recettes et les dépenses du Conseil de direction et de toutes les entités qui en relèvent, ainsi que des personnes morales distinctes puisque celles-ci correspondent à la définition d'« entités sous contrôle » pour les besoins de l'information financière, conformément aux normes comptables en vigueur au Canada.

Par ailleurs, de nombreuses entités sous contrôle produisent des états financiers distincts afin de les présenter à des parties intéressées à l'échelle locale, notamment des organismes gouvernementaux, des donateurs, des membres, etc.

Points saillants de la situation financière durant l'exercice terminé le 31 mars 2014

De manière générale, les opérations ont été stables durant l'exercice, et les résultats d'exploitation sont semblables à ceux de l'exercice précédent, mis à part l'évolution du revenu de placement. Au cours de l'exercice, l'Armée a réalisé un surplus de 115 millions de dollars par rapport aux dépenses, comparativement à 59 millions de dollars l'année précédente. Les dons de bienfaisance ont légèrement augmenté, passant de 183,7 millions de dollars l'an dernier à 185,3 millions de dollars. L'augmentation est attribuable à la générosité du public dans le contexte des efforts pour venir en aide aux victimes des inondations en Alberta.

Au cours de l'exercice terminé, un changement apporté aux normes comptables concernant les avantages sociaux futurs a eu une incidence considérable sur le passif et les soldes de fonds de fonctionnement qui figuraient dans les états financiers antérieurs. En vertu de la nouvelle norme, les écarts actuariels et les coûts des services passés ne sont pas reportés ni amortis sur des périodes subséquentes. Le total de la dette actuarielle nette d'éléments d'actif est maintenant porté au bilan, le coût annuel des avantages sociaux est pris en compte dans l'état consolidé des résultats d'exploitation et l'évolution des gains et pertes non amortis est signalée dans l'état de l'évolution des soldes de fonds. L'incidence du changement sur les données des états financiers antérieurs a entraîné l'élimination des éléments de retraite accumulés (établis à 20,3 millions de dollars), une augmentation des avantages sociaux futurs des employés (de 45,3 millions de dollars à 142,7 millions de dollars), une transformation du surplus du solde du fonds de fonctionnement (113,6 millions de dollars) en déficit de 4 millions de dollars, ainsi qu'une diminution de 5,2 millions de dollars d'autres dépenses comptabilisées dans l'état des résultats d'exploitation.

Le fond de fonctionnement, qui sert aux opérations générales de toutes les entités de l'Armée du Salut au Canada et aux Bermudes, affiche un surplus de 60,4 millions de dollars, comparativement à 13,9 millions de dollars l'année précédente. Cette augmentation est directement liée à l'amélioration du revenu de placement au cours de l'exercice terminé. Les dépenses d'exploitation n'ont augmenté que de 2,2 %, en phase avec les poussées inflationnistes en général.

Au 31 mars 2014, l'actif total de l'Armée du Salut se chiffrait à 1,64 milliard de dollars, comparativement à 1,52 milliard de dollars l'année précédente. Le ratio actuel de l'actif par rapport au passif, qui est de 0.78, ne devrait pas suggérer que l'Armée du Salut aura de la difficulté à respecter ses obligations à court terme, étant donné que des placements de trésorerie d'une durée de moins d'un an, pour un total de 29,9 millions de dollars, sont comptabilisés en tant que titres. Lorsqu'ils sont inclus dans l'actif, le ratio actuel passe à 1.12.

À la fin de l'exercice, les soldes du fonds de fonctionnement totalisaient 17,7 millions de dollars (total négatif de 4 millions de dollars l'année précédente), c'est-à-dire que les soldes de fonds de fonctionnement des entités, établis à 115 millions de dollars, étaient contrebalancés par un solde de fonds négatif de 97,3 millions de dollars en raison du changement de base d'évaluation et d'autres éléments liés aux avantages sociaux futurs. L'Armée du Salut a établi une politique qui engage toutes les entités à se créer une réserve de fonctionnement d'au moins trois mois. Au 31 mars 2014, près de 60 % des entités avaient atteint le niveau de réserve visé, comparativement à 57 % l'année précédente, et des efforts sont déployés pour que les entités qui n'ont pas encore réussi à le faire constituent leur réserve d'ici trois ans.

Des chiffres

EXERCICES TERMINÉS LE 31 MARS :	2014	2013
Analyse des activités de bienfaisance		
Proportion des coûts administratifs par rapport au revenu	5,4 %	5,8 %
Proportion des coûts de collecte de fonds par rapport aux dons	11,9 %	11,9 %
Proportion des coûts de programmes [1]	143,6 %	117,7 %
Sommaire des états financiers audités (en milliers de dollars)		
Dons	185 277	183 703
Financement du gouvernement	221 990	213 596
Frais de service	76 578	79 324
Revenu de placement	118 428	65 075
Magasins d'occasions – Bénéfices nets [2]	14 074	13 768
Autres sources	15 967	15 678
Sources de financement [3]	632 314	571 144
Programmes et services de bienfaisance	432 441	427 908
Frais d'administration des quartiers généraux	34 025	33 402
Activités de collecte de fonds	22 049	21 916
Autres types de dépense	13 483	12 241
Dépenses de fonctionnement [4]	501 998	495 467
Fonds de réserve [5]	621 058	503 508

1. Proportion des coûts des programmes et des services de bienfaisance par rapport aux fonds de réserve.
2. Bénéfices nets d'exploitation des magasins d'occasions (utilisés pour financer des programmes).
3. À l'exclusion du gain sur la cession d'actifs immobilisés, étant donné qu'il ne s'agit pas d'une source de financement pour les programmes et les activités de bienfaisance.
4. À l'exclusion de l'amortissement, puisqu'il ne s'agit pas d'un coût de fonctionnement.
5. Réserves composées des soldes de fonds de fonctionnement et d'autres fonds affectés à des fins précises, à l'exclusion des soldes de fonds de dotation et des investissements en immobilisations puisqu'ils ne peuvent servir à financer les programmes ou les opérations.

SOURCES DE FINANCEMENT

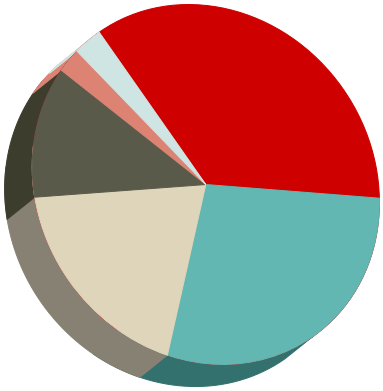

- Financement du gouvernement . . 35%
- Dons 29%
- Revenu de placement 19%
- Frais de service 12%
- Magasins d'occasions 2%
- Autres sources 3%

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

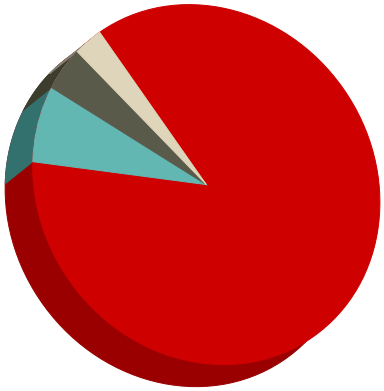

- Programmes et services de bienfaisance 86%
- Frais d'administration des quartiers généraux 7%
- Activités de collecte de fonds 4%
- Autres types de dépense 3%

Rémunération du personnel

Le régime salarial des officiers d'active de l'Armée du Salut comprend l'hébergement, l'ameublement, les services publics, un véhicule loué ou une allocation pour véhicule, ainsi qu'une allocation en espèces calculée selon le nombre d'années de service. La rémunération versée aux officiers supérieurs est peu élevée si on la compare à celle d'organisations comparables. En 2013, le revenu imposable des cinq officiers de l'Armée du Salut qui occupent les postes les plus élevés au Canada allait de 32 552 $ à 40 102 $. Le revenu moyen était de 36 883 $.

Le volume et l'étendue des activités de l'Armée du Salut créent un niveau de complexité qui l'oblige à embaucher des spécialistes ainsi que du personnel technique afin de compléter l'ensemble des compétences des officiers d'active. Même si les salaires de ces employés sont généralement inférieurs à ceux qu'ils pourraient toucher dans une entreprise à but lucratif, la concurrence croît sans cesse entre les grands organismes sans but lucratif en ce qui a trait au personnel professionnel. C'est pourquoi les salaires des cadres du secteur des activités de bienfaisance ont augmenté au cours des dernières années.

En 2013, l'Armée du Salut employait 56 laïques (spécialistes et techniciens) dont le revenu imposable excédait 100 000 $:

Échelle des salaires	Nombre d'employés
De 100 000 $ à 119 999 $	33
De 120 000 $ à 159,999 $	14
De 160 000 $ à 199 999 $	7
De 200 000 $ à 249 999 $	1
De 250 000 $ à 299 999 $	1

Il est difficile d'offrir des salaires concurrentiels afin d'attirer des professionnels compétents, tout en veillant à ce que la rémunération des cadres n'atteigne pas des niveaux déraisonnables. Cette difficulté se fait particulièrement sentir dans le milieu des organismes sans but lucratif, où les organisations et les donateurs se préoccupent de maintenir les coûts administratifs à un niveau peu élevé afin de maximiser la disponibilité des fonds pour la prestation directe des services. Nous croyons que l'Armée du Salut gère bien cette difficulté.

Les sourires de la réussite

Pendant la plus grande partie de sa vie, Guy, était incapable de regarder les gens dans les yeux. Inhibé socialement, il refusait d'être touché ou étreint. Aujourd'hui, il occupe un travail, serre la main de ses collègues et peut tenir une conversation.

Guy est atteint d'autisme, un trouble complexe du développement cérébral. Son comportement est souvent compliqué et difficile, ce qui a eu des conséquences négatives considérables sur son cheminement vers une vie d'adulte autonome et productive.

Aujourd'hui, grâce aux ressources et au soutien offerts par l'Armée du Salut, Guy est intégré à la collectivité et vit de façon aussi autonome qu'il le peut.

« Grâce à un programme de traitement et beaucoup d'amour et de soutien, les personnes aux prises avec des troubles du développement peuvent apprendre, s'épanouir et réussir, raconte Alyson McAlister, directrice du programme. Chaque jour, je vois des personnes atteintes de troubles neurologiques et physiques surmonter ou compenser leur handicap, ou apprendre à vivre avec, ce qui était autrefois considéré comme impossible. »

De la classe à la cuisine

Pendant 10 ans, Bonnie avait peur d'utiliser un couteau de cuisine. Des crises de panique l'empêchaient de manger et de préparer des aliments nutritifs. Puis, elle a trouvé un moyen de gérer ses angoisses.

« J'avais peur de tout dans la cuisine, raconte Bonnie. Avec de l'aide et une grande dose de patience, j'ai acquis assez de confiance pour couper des légumes, désosser des morceaux de viande et servir des repas de poulet. »

Bonnie a terminé avec succès le programme Dinner Bell de l'Armée du Salut à Campbell River, en Colombie-Britannique, qui offre une formation et un mode d'alimentation qui favorisent la santé et le bien-être de personnes aux prises avec des troubles de santé mentale.

Les étudiants et les diplômés signalent de nombreux changements positifs : amélioration de leur état de santé, développement de leurs compétences et augmentation de la confiance en soi et de l'estime de soi. Ils atteignent des objectifs personnels (p. ex, cuisiner pour la famille et les amis, poursuivre des études et obtenir un emploi dans la collectivité).

Bénévoles

En plus du personnel rémunéré, près de 165 000 bénévoles contribuent aux activités de l'Armée du Salut dans leur collectivité de manière dévouée et exemplaire, en aidant à offrir les programmes et les services dans les établissements de l'Armée du Salut.

Que ce soit à titre de membres de comités ou de conseils, de consultants spécialisés, de préposés dans des banques alimentaires, de personnel d'accueil, d'aumôniers, etc., les bénévoles constituent l'« armée derrière l'Armée ». Leur apport est précieux pour la réussite des programmes et des services de l'Armée du Salut.

Un acre d'espoir

« Rien n'égale la satisfaction de cultiver vos propres légumes et de donner vos surplus aux gens de votre collectivité qui ont faim », déclare Michelle, participante au projet de jardins communautaires de l'Armée du Salut à Kitchener, en Ontario.

Les avantages des jardins communautaires sont précieux. Les gens nouent des amitiés, les aînés communiquent leurs connaissances aux débutants qui ont besoin des conseils de personnes expérimentées et les nouveaux Canadiens trouvent un sentiment d'appartenance lorsqu'ils plantent des graines provenant de leur pays et partagent le produit final avec les autres participants.

Cependant, les avantages ne sont pas tous apparents à première vue. « Je suis atteinte du trouble bipolaire », raconte Harriet. « Cultiver la terre, travailler à l'extérieur, côtoyer des gens dans un environnement sécuritaire et aidant m'a permis de réduire mon stress et de surmonter la honte et les obstacles rattachés à mon problème. Dans ce jardin, j'ai trouvé l'espoir et une nouvelle vie. »

Risques

L'Armée du Salut a établi un comité de gestion des risques, chargé d'examiner l'évolution et les tendances des principaux types de risque lié à la stratégie de mission et à la conjoncture du marché. Le comité évalue également les nouveaux risques éventuels pour l'Armée et surveille les activités afin d'atténuer de manière appropriée ces risques.

Contrôles internes

Un solide système de contrôles internes est en place pour protéger l'actif de l'Armée du Salut et assurer l'exactitude de l'information financière.

Le conseil territorial des finances assume la responsabilité générale des contrôles internes, avec l'aide du comité consultatif d'audit interne, lorsqu'il s'agit de superviser les fonctions et le plan d'audit interne.

Un code de déontologie ainsi qu'une politique de dénonciation ont été établis. Le code de déontologie définit le comportement attendu de la part du personnel et des bénévoles, tandis que la politique de dénonciation indique la procédure à suivre pour formuler des plaintes de façon anonyme lorsqu'on constate des manquements au code de déontologie et à d'autres directives importantes.

Responsabilité à l'égard du public

L'Armée du Salut reconnaît sa responsabilité à l'égard des ressources financières mises à sa disposition par ses donateurs, dans le but de porter secours aux membres les plus vulnérables de la société, conformément à sa mission. Les dons qui proviennent du public, notamment les contributions financières de particuliers, de fondations, d'entreprises et de tous les paliers de gouvernement, servent au fonctionnement de nos programmes de services communautaires et sociaux. Les postes et les congrégations sont financés par les dons des salutistes et d'autres sources de fonds.

Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière

L'Armée du Salut a adopté le Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière de l'organisme Imagine Canada. Elle s'engage ainsi à respecter les normes définies par le Code en ce qui a trait aux relations avec les donateurs et le public, aux pratiques de collecte de fonds, à la transparence financière et à la reddition de comptes.

Pour prendre connaissance de ce Code d'éthique, consultez la page Web suivante :
www.imaginecanada.ca/fr/nos-programmes/code-déthique

Une maman retrouve l'espoir et la confiance

Lorsque Pei Pei a découvert qu'elle était enceinte de jumeaux, elle était ravie. Cependant, en apprenant la nouvelle, son ami a déclaré qu'il ne voulait pas d'une telle responsabilité et lui a demandé de se faire avorter. Quand Pei Pei a refusé, il l'a quittée et l'a rayée de sa vie.

Pendant une visite prénatale à l'hôpital, une travailleuse sociale a parlé à Pei Pei du centre Bethany Hope de l'Armée du Salut, à Ottawa, un centre multiservices pour les jeunes parents et leurs enfants.

« Le centre Bethany m'a aidée à vivre ma grossesse. J'y ai appris à préparer des repas sains et à être une bonne mère. Le programme Parent Enterprise m'a procuré des connaissances et des possibilités d'emploi qui m'ont réconfortée et ont changé ma vie. »

Au programme Parent Enterprise, Pei Pei a appris à fabriquer des cartes en couleurs et des bijoux qu'elle vend pour subvenir aux besoins de ses jumeaux.

Un programme novateur procure des soins dentaires à des femmes en détresse

Grâce à un partenariat entre l'Armée du Salut et la Ville de Toronto, une clinique dentaire sur roues procure gratuitement des soins à des femmes sans abri.

« Je vais chez le dentiste, mais dans un véhicule récréatif, raconte Carol, une bénéficiaire. Ce service me permet de recevoir les soins dont j'ai besoin. Aujourd'hui, j'ai fait remplacer une obturation. Le personnel était respectueux et l'expérience a été plaisante. »

Des questions de transport, de coût et de mobilité empêchent certaines personnes de recevoir des soins dans un cabinet traditionnel. La clinique ambulante permet de contourner ces difficultés.

Jo-Anne, qui utilise ce service, avoue qu'elle n'a pas les moyens d'aller chez le dentiste. « Lorsqu'on n'a pas suffisamment d'argent pour avoir un toit au-dessus de sa tête, on doit négliger certaines choses, comme les soins dentaires. »

Méthodes de collecte de fonds et résultats

Depuis plus de 130 ans, des donateurs aident fidèlement l'Armée du Salut à maintenir sa tradition, qui consiste à veiller aux besoins essentiels d'hommes, de femmes et d'enfants vulnérables, au Canada, aux Bermudes et partout dans le monde. L'Armée du Salut est profondément reconnaissante à ces donateurs de leur générosité et de leur assurance que l'organisation utilisera judicieusement leurs dons.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2014, le grand public a appuyé l'Armée du Salut en lui faisant des dons qui ont totalisé 185,3 millions de dollars, comparativement à 183,7 millions de dollars l'année précédente. Les coûts relatifs à la collecte de fonds durant la même période se chiffrent à 22 millions de dollars, comparativement à 21,9 millions l'année précédente.

Globalement, 86 cents de chaque dollar du revenu de l'Armée du Salut (y compris les fonds octroyés par le gouvernement, les dons du public, les frais perçus pour les services, les revenus de placement et les bénéfices nets des magasins d'occasions) servent à financer directement les activités de bienfaisance, ce qui dépasse de beaucoup le pourcentage d'efficacité des organismes de bienfaisance établi par l'Agence du revenu du Canada (65 %).

L'Armée du Salut s'engage à assurer la confidentialité de l'information sur ses donateurs, ses clients, ses bénévoles, ses employés et ses membres, et se soucie toujours de traiter soigneusement et selon les règles de confidentialité appropriées les renseignements personnels. Ceux-ci seront utilisés ou divulgués uniquement pour les objectifs pour lesquels ils ont été rassemblés, sauf s'il y a consentement de la personne concernée ou une exigence de la loi. Ils ne seront conservés pas plus longtemps qu'il est nécessaire, et l'Armée n'échange, ne loue ni ne vend des renseignements personnels à des tierces parties.

L'Armée du Salut accepte les dons sans restrictions et les dons affectés à un programme particulier ou pour un objectif spécifique à la condition que celui-ci n'aille pas à l'encontre de la mission, des valeurs, des objectifs et des priorités de l'organisation. Certains dons peuvent être affectés à des programmes particuliers de l'Armée du Salut ou à une collectivité du Canada ou dans un autre pays où l'Armée exerce ses activités.

Si après avoir accepté un don, l'Armée du Salut, agissant de façon raisonnable, estime que des circonstances et des questions pratiques font en sorte qu'il est impossible d'utiliser le don pour son usage prévu, elle peut redéfinir l'usage du don en tentant le plus possible de respecter l'intention première du donateur. Dans la mesure du possible, l'Armée demandera l'avis du donateur avant de changer l'usage du don.

L'Armée du Salut utilise les fonds recueillis dans le cadre des campagnes de collecte auprès du public pour financer ses activités, ses programmes et ses services sociaux et communautaires, plutôt que ses ministères de poste et de congrégation, à moins que les donateurs veuillent expressément que leurs dons servent à ce dernier usage.

L'Armée du Salut gère ses coûts de collecte de fonds de manière raisonnable afin d'optimiser ses programmes et ses services qui exerceront une influence transformatrice sur sa clientèle. Pour de plus amples renseignements sur l'usage des fonds, consultez le site www.SalvationArmy.ca

Efficacité des activités de collecte de fonds et de l'administration

De nos jours, on se préoccupe beaucoup des coûts d'administration d'une organisation de bienfaisance et de ses activités de collecte de fonds. Dans les médias, on estime souvent que la qualité de la prestation des programmes et des services d'une organisation de bienfaisance doit être associée à un faible niveau des dépenses relatives à l'administration et à la collecte de fonds.

L'Armée du Salut reconnaît qu'un faible niveau des coûts globaux de collecte de fonds et d'administration révèle l'efficacité d'une organisation de bienfaisance, étant donné qu'une plus grande partie des fonds servira au financement des programmes.

Les présents états financiers indiquent qu'au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2014, les coûts d'administration du quartier général territorial et des quartiers généraux divisionnaires de l'Armée du Salut totalisaient 34 millions de dollars, comparativement à 33,4 millions de dollars l'année précédente, ce qui représente une hausse de 1,8 %. Dans la répartition des fonds (voir page 2), la proportion du coût des opérations des quartiers généraux représentait 5,4 % au cours de l'exercice qui vient de se terminer, et 5,8 % durant l'exercice précédent.

Les dépenses relatives aux relations publiques et au développement se sont accrues de 0,6 % par rapport à l'exercice précédent. Dans la répartition des dons de bienfaisance, la proportion de ce coût représente 11,9 %, comme à l'exercice précédent, ce qui se compare avantageusement à la limite maximale de 35 % établie par l'Agence du revenu du Canada.

Selon l'Armée du Salut, il s'agit de la meilleure mesure à l'heure actuelle pour évaluer l'efficacité, bien qu'elle comporte certaines limites. D'abord, les présents états financiers ne prennent en compte aucun don de biens ou de services, même si des coûts sont engagés pour l'obtention de ce type de don. Ensuite, une partie de ces coûts est associée aux fonctions générales de promotion et de communication plutôt qu'aux activités de collecte de fonds. En raison de notre approche holistique, il n'est pas possible pour le moment de ventiler les coûts davantage.

Les coûts combinés de la collecte de fonds et de l'administration totalisent 56,1 millions de dollars, comparativement à 55,3 millions de dollars l'année précédente. Dans la répartition des fonds (voir page 2), cela représente une proportion de 8,9 % pour le présent exercice, et de 9,7 % pour l'exercice précédent.

Deux mamans surmontent les obstacles et accèdent au marché du travail

« Trouver un emploi peut être difficile pour n'importe qui », déclare Catherine French, coordonnatrice d'un programme de formation à l'emploi pour l'Armée du Salut à St. John's. « Cependant, pour les gens qui ont des problèmes – comme la dépression et le manque de services de garde – cela peut être encore plus ardu. »

Le programme de formation en vente au détail de l'Armée du Salut permet aux participants d'acquérir les capacités essentielles pour la vente au détail et le service à la clientèle. En outre, son volet axé sur le développement personnel renforce l'estime de soi, améliore la santé, développe des forces, etc.

« J'ai appris à utiliser une caisse enregistreuse et des appareils de traitement de cartes de débit ou de crédit, et à disposer des produits dans une vitrine de magasin », raconte Laura.

« Pendant ma formation, j'ai compris que je pourrais devenir gérante ou superviseure, explique Margo. J'ai le sentiment d'avoir un objectif. »

Un camp d'été unique aide les familles à grandir ensemble

L'idée de vacances estivales—une semaine passée loin de l'agitation urbaine—peut sembler un rêve lointain pour les familles dans le besoin, et en particulier pour les mères de jeunes enfants.

« J'ai toujours hâte d'aller au camp car je peux sortir de mon quotidien et m'amuser, dit Heidi, qui participe au camp avec sa fille de trois ans. C'est très inspirant d'entendre les autres mères raconter leurs expériences et la façon dont elles agissent chaque jour avec leurs enfants et gèrent les situations difficiles. »

Parmi les différents camps d'été offerts par l'Armée du Salut, celui à l'intention des mamans et des enfants est unique. En effet, ce séjour au camp pour les mamans et leurs enfants d'un à six ans constitue une extraordinaire parenthèse de détente et une occasion de tisser des liens familiaux.

Responsabilité de la direction concernant la communication de l'information financière

La direction est responsable des présents états financiers, qui ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus qui s'appliquent aux organismes sans but lucratif. Ces principes ont été établis par le Conseil des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

La préparation de l'information financière fait partie intégrante de l'administration courante de l'Armée du Salut. La direction a établi des contrôles internes pour assurer l'objectivité et la fiabilité des données financières, de même que la protection des éléments d'actif de l'organisation.

Le Conseil de direction de l'Armée du Salut assume la responsabilité globale des états financiers, avec l'aide du conseil territorial des finances (CTF), dont les membres rencontrent régulièrement ceux de la direction ainsi que les auditeurs internes et externes, pour s'assurer de la fiabilité des contrôles internes, réviser les états financiers et examiner le rapport des auditeurs. Le Conseil de direction nomme les auditeurs et approuve les états financiers sur les recommandations du CTF.

Les états financiers ont été vérifiés par des auditeurs externes du cabinet de comptables agréés KPMG s. r. l. / S.E.N.C.R.L. Leur rapport définit l'envergure de la vérification qu'ils ont effectuée et contient leur avis à propos des états financiers.

Lee Graves, *lieutenant-colonel*
Secrétaire territorial de l'administration des affaires
et trésorier du Conseil de direction

R. Paul Goodyear, MBA, FCPA, FCMA
Secrétaire territorial des finances
et secrétaire du Conseil de direction

Placements

Les placements sont regroupés dans le fonds général d'investissement (le « Fonds »), dans lequel sont conservés en fiducie l'excédent des fonds de fonctionnement, des fonds de dotation et des fonds provenant de dons affectés à long terme de toutes les entités de l'Armée du Salut. Des intérêts calculés selon les taux du marché en vigueur pour des instruments financiers semblables sont versés aux entités. Les gains nets du Fonds permettent de compenser les coûts d'administration et de verser des allocations à des programmes et à des services.

Les allocations tirées du revenu de placement sont établies selon une politique sur les dépenses, basée sur des rendements moyens à long terme, ce qui permet d'atténuer l'effet des fluctuations des marchés financiers. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2014, le Fonds a rapporté 118,4 millions de dollars, a occasionné des dépenses de 3,6 millions de dollars et a permis de verser 7,8 millions de dollars en intérêts dans les comptes constituants. Le revenu net du Fonds se chiffrait à 107 millions de dollars. Conformément à la politique sur les dépenses, une somme de 12,9 millions de dollars a été allouée aux activités du quartier général territorial et des quartiers généraux divisionnaires, et le reste a été mis en réserve pour les prochaines années.

L'administration du Fonds est confiée à des gestionnaires externes, conformément à l'énoncé relatif aux conceptions à l'égard des placements et à l'énoncé des politiques d'investissement, qui établissent des critères particuliers, en plus d'interdire l'investissement dans des entreprises dont la principale activité consiste à produire, à distribuer ou à promouvoir des boissons alcoolisées, des produits du tabac, du matériel pornographique, du matériel de jeux de hasard ou d'armement, ainsi que dans des entreprises qui manifestement font peu de cas des problèmes environnementaux. Un comité consultatif en placements assiste l'Armée en révisant régulièrement la politique en matière de placements ainsi que le rendement individuel des gestionnaires, par rapport à des données de référence du secteur d'activité. On peut obtenir copie de l'énoncé relatif aux conceptions à l'égard des placements et de celui des politiques d'investissement en consultant le site Web de l'Armée du Salut : www.SalvationArmy.ca

Durant l'exercice terminé, les placements ont produit de très bons rendements. Le rendement moyen sur un an est de 15,8 %, soit 2,6 % de plus que l'indice de référence.

Au 31 mars 2014, les proportions visées, les marges opérationnelles et les proportions réelles de la composition de l'actif du fonds étaient établies comme suit :

Catégorie d'actif	Proportion visée	Marge opérationnelle	Proportion réelle
Liquidités	0 %	De 0 % 10 %	3 %
Revenu fixe	20 %	De 10 % à 15 %	36 %
Actions canadiennes	30 %	De 25 % à 35 %	30 %
Actions étrangères	30 %	De 25 % à 35 %	30 %
Immobilier	10 %	De 0 % à 10 %	1 %
Infrastructure	10 %	De 0 % à 10 %	0 %
	100 %	100 %	100 %

Au 31 mars 2014, toutes les catégories d'actif respectaient les proportions visées, à l'exception du revenu fixe, qui dépasse de 11 % la proportion établie. En août 2013, une proposition pour une plus grande diversification du portefeuille de placement (par des investissements dans les marchés de l'immobilier et de l'infrastructure) a été approuvée. Les investissements dans ces marchés seront échelonnés sur une ou deux années, c'est pourquoi des fonds continuent d'être investis dans les marchés de revenu fixe.

Les opérations bancaires de l'Armée du Salut s'effectuent à la Banque Scotia, à la Banque Canadienne Impériale de Commerce et à la Banque Royale du Canada. Les services de garde de titres et de fiducie sont fournis par CIBC Mellon, et les services de gestion de placements par BlackRock Asset Management Canada Limited, Corporation Fiera Capital, Sprucegrove Investment Management Limited, Gestion d'actifs CIBC, Baillie Gifford Overseas Limited, Services de placement PH&N, QV Investors Inc. et Bentall Kennedy.

Direction

Le Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada
Commissaire Susan McMillan, *président*
Colonel Mark W. Tillsley, *vice-président*
Lieutenant-colonel Lee Graves, *trésorier*
M. R. Paul Goodyear, *secrétaire*
Lieutenant-colonel Jamie Braund

Conseil territorial des finances
Commissaire Susan McMillan, *président*
Colonel Mark W. Tillsley, *vice-président*
M. R. Paul Goodyear, *secrétaire*
Lieutenant-colonel Jamie Braund
Lieutenant-colonel James Champ
Lieutenant-colonel Lee Graves
Lieutenant-colonel Junior Hynes
Major Fred Waters
M. David Dunstan
Mme Mary Ellen Eberlin
M. Graham Moore

Comité consultatif en placements
M. William Chinery, *président*
M. William J. Stafford, *secrétaire*
Lieutenant-colonel Lee Graves
M. Kevin Fahey
M. Michael Gallimore
M. R. Paul Goodyear
M. Yannick Menard

Conseil consultatif national
M. Andrew B. Lennox, *président*
Mme Janice M. Barton
M. Daniel Burns
M. Calvin H. Buss
Mme Gail Cook-Bennett
Mme Susan Doniz
M. Andrew Grenville
M. Robert McFarlane
Mme Sylvie Rodrigue
M. Ron Sapsford
Mme Pina Sciarra
Mme Marnie A. Spears

Le programme *Healthy Eating Kitchen* offre des compétences qui ouvrent des perspectives d'avenir

« Nous avons choisi Vancouver pour plusieurs raisons, explique Angela, notamment l'environnement sain, les possibilités dans le domaine de l'éducation et le climat tempéré. Cependant, le changement de vie n'a pas été facile. »

Angela a eu de la difficulté à s'acclimater à une nouvelle collectivité et à une nouvelle culture. Comme elle parlait très peu anglais, il était difficile pour elle de se faire des amis. Des difficultés financières l'ont obligée à recourir à une banque alimentaire de l'Armée du Salut, et l'anxiété causée par la séparation avec sa famille élargie et son pays d'origine, la Chine, était par moments très pénible.

Puis Angela a entendu parler de la Sally Ann's Kitchen, un programme qui aide les personnes vulnérables à surmonter des obstacles comme la mauvaise alimentation et la difficulté d'établir un budget et de planifier des repas.

Après avoir appris à cuisiner maison d'une manière efficiente, à lire les étiquettes sur les produits et à rechercher des ingrédients sains, Angela estime que le programme l'a aidée à surmonter les difficultés liées à un changement de mode de vie.

L'Armée du Salut au Canada et aux Bermudes

Quartier général territorial :

2 Overlea Boulevard, Toronto, ON M4H 1P4

Quartiers généraux divisionnaires :

Alberta et Territoires du Nord
(Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut)
9618 101A Avenue NW, Edmonton, AB T5H 0C7

Bermudes
76 Roberts Avenue, Devonshire HM 15, Bermuda

Centre-est de l'Ontario
1645 Warden Avenue, Scarborough, ON M1R 5B3

Colombie-Britannique
103 – 3833 Henning Drive, Burnaby, BC V5C 6N5

Grands Lacs de l'Ontario
371 King Street, London, ON N6B 1S4

Maritimes
(Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard)
330 Herring Cove Road, Halifax, NS B3R 1V4

Prairies
(Manitoba, Saskatchewan et nord-ouest de l'Ontario)
204 – 290 Vaughan Street, Winnipeg, MB R3B 2N8

Terre-Neuve-et-Labrador
21 Adams Avenue, St. John's, NL A1C 4Z1

Québec
1700 – 625 Avenue du Président-Kennedy
Montréal, QC H3A 1K2

Raisons d’offrir son soutien à l’Armée du Salut

1. Depuis 130 ans, l’Armée du Salut au Canada a démontré sa capacité à agir. Elle est aujourd’hui l’un des plus importants fournisseurs de services sociaux au monde.
2. L’Armée du Salut aide une personne à la fois et estime que toutes les vies humaines sont également précieuses.
3. L’Armée du Salut offre des services dans 175 langues dans quelque 400 collectivités du Canada et 125 pays. Lorsque survient une catastrophe, l’Armée est souvent déjà sur les lieux et est en mesure d’offrir sans délai des services d’urgence adaptés aux réalités culturelles. En outre, l’Armée du Salut restera sur place même lorsque les besoins immédiats des victimes auront été comblés.
4. L’Armée du Salut est une Église chrétienne universelle qui accueille les personnes de tous horizons; sa foi motive sa mission sociale. Les dons qu’elle reçoit de particuliers, de fondations, d’entreprises et des différents paliers de gouvernement servent à offrir des programmes et des services à la collectivité.
5. L’Armée du Salut œuvre dans le cadre d’une structure organisationnelle quasi-militaire constituée de bénévoles, de membres dévoués, d’officiers et d’employés. Aucun organisme n’est en mesure de mobiliser ses troupes aussi rapidement quand et là où le besoin est le plus grand.
6. L’Armée du Salut a adopté le Code d’éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière de l'organisme Imagine Canada. Elle s'engage ainsi à respecter les normes définies par le Code en ce qui a trait aux relations avec les donateurs et le public, aux pratiques de collecte de fonds, à la transparence financière et à la reddition de comptes.
7. L’Armée du Salut gère les coûts liés à l’administration et aux activités de financement de manière raisonnable, compte tenu de la taille et de l’étendue de l’organisation et ce, afin d’offrir à sa clientèle des programmes transformateurs et des services de qualité.
8. Tous les dons remis à l’Armée du Salut sont utilisés par l’organisation ou par des organismes dont elle est membre.
9. Les programmes et les services sociaux de l’Armée du Salut visent principalement à développer les aptitudes, les compétences et les forces des personnes, plutôt qu’à leur faire l’aumône.
10. Les programmes et les services sociaux de l’Armée du Salut sont offerts sans aucune discrimination.

Rapports et données : Service territorial des finances
Conception : Service des relations publiques et du développement, septembre 2014

© Territoire du Canada et des Bermudes de l'Armée du Salut

L'Armée du Salut redonne **espoir** et **dignité** aux **personnes vulnérables** dans plus de **400 collectivités** canadiennes et plus de **125 pays**.

ARMÉE DU SALUT

Un don d'espoir pour la vie

Armée du Salut
Quartier général territorial du Canada et des Bermudes
2 Overlea Boulevard, Toronto, Ontario M4H 1P4
416-425-2111 | www.SalvationArmy.ca

Quartier general divisionnaire du Québec :
514-288-2848 | www.ArmeeduSalut.ca

Imagine Canada Code d'éthique